



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 11 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi onze juin à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manneville-sur-Risle, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos du fait de la crise sanitaire due au Covid 19, sous la présidence de Madame Isabelle DUONG, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Isabelle DUONG Maire, Denis LAMY, Florence ROUXEL, Nadine PICHON, Philippe BERTOIS Adjoints, Carole ROGERS, Patrick NUTTENS, Aurélie DEMARCY, Jean DUREL, Christiane RIOU, Bertrand MAROUSEZ, Yannick TANGUY, Sandrine AUDET, Séverine CAMUS, Christophe MARTIN, Kenny ROJAS, Conseillers Municipaux.

Monsieur Karim BENBACHIR, Conseiller Municipal, excusé en début de séance, s'est présenté à 19 H.

Madame Nathalie NOEL, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Isabelle DUONG Maire pour la représenter.

Désignation des membres aux commissions communales

Monsieur Denis LAMY, 1er Adjoint, explique aux conseillers municipaux sa délégation de fonction et présente ses différentes commissions :

Pour la commission voirie : Monsieur Denis LAMY rappelle que le domaine "voirie" est de la compétence communautaire. Un programme pluriannuel de travaux pour l'ensemble des 33 communes est établi et géré par la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle. Des fonds de concours sont attribués à chaque commune par la Communauté de communes selon l'ordre de demande.

Le rôle de cette commission intervient dans la décision d'entreprendre et suivre ces travaux et de défendre les intérêts de la commune auprès de la Communauté de communes.

Par contre, si la commune décide de réaliser des travaux de voirie non programmés avec la Communauté de communes, le financement total relève de la commune.

Deux types d'assainissement existent sur la commune :

- l'assainissement collectif, ce réseau est défini par un schéma directeur communautaire. Pour un mètre cube d'eau facturé, un mètre cube en assainissement l'est aussi.

Pour l'assainissement individuel, une redevance chaque année doit être payée de 25 €, le contrôle des installations privées est ordonné par le service environnement de la Communauté de communes.

Les eaux de ruissellement posent des problèmes d'inondations récurrents malgré les bassins de rétention.

Cimetière : un logiciel est en place depuis 2014 qui permet de visualiser les concessions, de répertorier sur plan numérique les emplacements des tombes. Le projet sur les six ans est de rassembler les monuments funéraires des soldats en lien avec le souvenir français dont Madame le Maire est membre.

La présidence dans chaque commission est assurée par Madame le Maire.

La commission "Travaux-Bâtiments-Terrains-Réseaux" sera composée des conseillers suivants :

- Mrs. Denis LAMY, Philippe BERTOIS, Patrick NUTTENS, Bertrand MAROUSEZ, Jean DUREL, Christophe MARTIN, Mesdames Isabelle DUONG, Nadine PICHON, Aurélie DEMARCY.

La commission "voirie-ruissellements" comprendra les conseillers suivants :

- Mrs Denis LAMY, Philippe BERTOIS, Bertrand MAROUSEZ, Patrick NUTTENS, Jean DUREL, Christophe MARTIN, Mesdames Isabelle DUONG, Aurélie DEMARCY, Nathalie NOEL.

La commission "cimetière" sera gérée par Mesdames Isabelle DUONG, Nadine PICHON, Christiane RIOU, Monsieur Denis LAMY.

La commission " défense incendie" sera assurée par Mesdames Isabelle DUONG, Aurélie DEMARCY, Mrs Denis LAMY, Philippe BERTOIS, Karim BENBACHIR.

Madame Florence ROUXEL, 2e Adjointe, présente sa fonction. En charge du Centre Communal d'Action Sociale afin d'aider les familles en difficultés financières ou problématiques qui requiert de la confidentialité, en lien avec le service à la population. Responsable de la commission "école" afin de donner réponse au corps enseignants, aux parents

Référente cantine avec pour fournisseur "la Normande". Dans l'avenir, une cuisine centrale générale pour les 33 communes avec mutualisation des équipements sera étudiée sur des circuits courts et bio.

Bien que le personnel scolaire, périscolaire, de cantine, soit sous la responsabilité hiérarchique de Madame le Maire, la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle a la compétence scolaire depuis janvier 2017.

Les membres des commissions communales "école-cantine-périscolaire" sont :

Mesdames Florence ROUXEL, Sandrine AUDET, Monsieur Kenny ROJAS.

La commission "service à la population" sera composée de Mesdames Florence ROUXEL, Nadine PICHON, Séverine CAMUS, Sandrine AUDET, Carole ROGERS, Monsieur Kenny ROJAS.

Monsieur Philippe BERTOIS, 3e Adjoint, sera en charge des travaux généraux, notamment la rénovation des toilettes maternelles, de l'entretien des équipements communaux, de l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, fibre.

Madame Nadine PICHON, 4e Adjointe, aura pour mission de perpétuer le devoir de mémoire, de pérenniser les différentes commémorations via le Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation situé à Manneville-sur-Risle. Un drapeau français vient d'être offert à la commune et enrichira la collection du musée.

La commission "musée" est constituée de :

Mesdames Nadine PICHON, Carole ROGERS, Séverine CAMUS.

Madame Nadine PICHON souhaite créer par le biais du service à la population un pôle accompagnement, d'engager une initiation à la maîtrise informatique, d'instituer une chorale.

L'utilisation d'un minibus pour les Mannevillais sera étudiée.

La commission "urbanisme" comprendra les conseillers municipaux suivants :

Mesdames Aurélie DEMARCY, Nathalie NOEL, Messieurs Patrick NUTTENS, Bertrand MAROUSEZ, Christophe MARTIN, Kenny ROJAS.

La commission "subventions aux Associations" sera composée de :

Madame Carole ROGERS, Yannick TANGUY, Karim BENBACHIR.

La commission "Finances" aura pour membres :

Mesdames Florence ROUXEL, Nadine PICHON, Denis LAMY, Philippe BERTOIS, Patrick NUTTENS, Yannick TANGUY.

Un groupe de travail sur "l'après-collège" a été défini

Madame Carole ROGERS, Messieurs Patrick NUTTENS, Bertrand MAROUSEZ, Yannick TANGUY, Kenny ROJAS.

Les membres des commissions "C.C.A.S.", "Impôts Directs", "Elections" et concours "Maisons Fleuries" seront désignés lors d'une prochaine réunion.

Désignation représentants SIEGE

Madame le Maire informe le conseil municipal que deux membres représentant la commune doivent être désignés au SIEGE (Syndicat Intercommunal de l' Electricité et du Gaz de l'Eure) Après vote et en avoir délibéré, Madame Isabelle DUONG est désignée membre titulaire à l'unanimité, Monsieur Philippe BERTOIS comme suppléant à l'unanimité.

Désignation représentants conseil administration collègue

Madame Séverine CAMUS a été désignée par le conseil municipal comme titulaire pour siéger au conseil d' administration du collège.

Madame Isabelle DUONG a été désignée suppléante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces nominations.

Désignation représentants S.M.B.V.R.

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence GEMAPI revient aux E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

L'intercommunalité Brionne Terres Normandie et la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle adhèrent au Syndicat Mixte de la Basse Vallée de la Risle, la commune peut proposer ainsi des délégués mais c'est le conseil communautaire qui élira 2 titulaires et 1 suppléant.

Messieurs Denis LAMY, Yannick TANGUY, Bertrand MAROUSEZ, Christophe MARTIN, se proposent à cette fonction qui concerne la faune, la flore, la continuité de l'eau, la réparation des berges, la capture d'animaux tels que les ragondins, les barrages, la réparation des berges etc...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de proposer ces candidatures.

Désignation référent forêt-bois

La forêt et les espaces boisés représentent un enjeu important pour les territoires normands notamment dans la gestion du massif forestier pour valorisation, pour l'aide à la replantation avec un meilleur entretien sur un repeuplement naturel sans rasage complet.

La Région Normandie a ainsi chargé l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité.

Monsieur Jean DUREL, Conseiller Municipal, s'est proposé pour cette mission.

Madame le Maire informe le conseil qu'un travail important de recherches des bois privés et communaux a été réalisé par le secrétariat. Il ressort que la commune ne possède que 5 ha 04 a 78 ca de bois communaux pour 84 ha 30 a 64 ca en bois privé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette nomination.

Renouvellement Conseil Municipal des Enfants

Madame le Maire demande au conseil municipal son aval pour renouveler le Conseil Municipal des Enfants qui a été créé le 25 juin 2018 selon l'article L 2143-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce comité consultatif sera présidé par Madame le Maire et un Adjoint avec pour thématiques principales : le devoir de mémoire, le lien intergénérationnel et l'environnement. A ce jour, une seule candidature s'est déclarée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce renouvellement.

Rénovation toilettes sanitaires école

Madame le Maire informe le conseil municipal que des travaux de rénovation des toilettes et sanitaires du bâtiment "maternelle" débiteront le 09 juillet prochain jusqu'au 17 août.

Le devis de l'entreprise Duclos Construction, s'élève à 64 673.88 €TTC, la commune a obtenu une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local représentant 40 % du montant hors taxes soit 22 881 €.

Point et travaux dernier commerce de proximité

Madame le Maire fait part au conseil municipal que le compromis de vente du dernier commerce de proximité, le bar des "Sports" a été signé le 14 mai avec les enfants du

propriétaire, celui-ci étant décédé en mars 2020, et Monsieur Philippe QUILLAN, repreneur, domicilié à Manneville-sur-Risle.

L'étude de faisabilité, financée par le Département, établie par la Chambre de Commerce et d'Industrie Porte de Normandie a été adressée au Département avec tous les documents nécessaires pour l'obtention d'une subvention.

En amont, une demande d'aide FEADER (fonds européens) au titre de la stratégie locale de développement du GAL Seine Normande a été acceptée.

Des travaux de remplacement de la devanture par une entreprise locale, financés par la commune, sont à prévoir avant cette ouverture. Une déclaration préalable de travaux va être déposée auparavant par la commune.

Défense incendie : travaux et demande D.E.T.R.

Monsieur Denis LAMY, Adjoint, récapitule les différents secteurs non couverts par la défense incendie selon l'actuel projet de schéma directeur de défense incendie communal, investissements importants programmés sur plusieurs années.

Madame le Maire rappelle que la couverture incendie doit être à moins de 200 mètres des habitations et que toutes constructions ne se situant pas dans ce périmètre aura un refus de construction même pour des extensions mineures telles que vérandas, ajout d'une pièce.

Pour l'année 2020, le montant estimé des devis de l'entreprise SAUR pour sept poteaux incendie, une bouche incendie, un branchement bâche incendie, s'élève à 49 264.54 € TTC. En supplément, un devis de la société Euclyd Eurotop pour un bornage de division parcelle s'élève à 1 260 € TTC.

Ces montants ont été provisionnés en investissement dépenses sur le budget 2020 de la commune pour un total TTC de 50 524.54 €, le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande à l'unanimité une subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux).

Affectation de résultats 2019 commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats 2019 de la commune aux comptes suivants :

** Fonctionnement*

Résultat 2019	+ 125 537.77 €
Résultat antérieur reporté	+ 665 182.86 €

Résultats cumulés reportés	+ 790 720.63 €
----------------------------	----------------

** Investissement*

Résultat 2019	- 19 418.44 €
Résultat antérieur reporté	- 53 538.93 €

Résultats cumulés reportés	- 72 957.37 €
----------------------------	---------------

Sur demande du Percepteur, du fait de la Covid 19, tous les restes à réaliser 2019 ont été repris soit : 147 338.54 € afin de pouvoir régler toutes les factures d'investissement avant le vote retardé du budget.

Le besoin d'autofinancement s'élève à 220 295.91 € qui sera porté au compte 1068 sur le budget communal 2020. L'affectation du solde disponible (compte 002) pour 570 424.72 € et le report du déficit d'investissement à l'article 001 pour 72 957.37 € seront inscrits sur le budget primitif 2020 de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette affectation de résultats.

Questions Diverses

Ecole

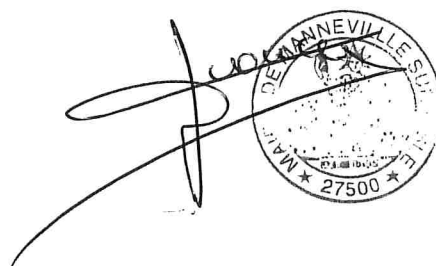
Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une baisse des effectifs d'une classe de maternelle, avec à ce jour 123 élèves à l'école prévus pour la rentrée, entraînera la suppression d'un poste A.T.S.E.M. qui sera redirigé sur la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle. La nouvelle répartition d'une classe maternelle regroupera les petits et moyens, la deuxième classe maternelle : les enfants de grande section et ceux du cours préparatoire.

Afin de faire respecter les règles sanitaires imposées lors de la reprise de l'école le 12 mai dernier, le personnel du service technique a apporté une aide très importante dans la réorganisation des classes afin de respecter les règles sanitaires du protocole.

Madame le Maire tenait à remercier tous les employés communaux, les couturières bénévoles, l'équipe municipale, ainsi que toutes les personnes associées dans la gestion de la crise sanitaire pour leur implication.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 heures 50 minutes.

Prochaine réunion conseil municipal le jeudi 25 juin à 18 H 30.



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text "DOMMEVILLE SUR ORNE" at the top, "MAIRIE" at the bottom, and the number "27500" in the center, flanked by two stars. The signature is a stylized, cursive script.